



PROGRAMME ESPOIR 2007

Cahier de charge



SEPT-ÎLES
8-9-10 AOÛT 2007

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	3
I- LE PROGRAMME ESPOIR	4
II- LES PARTENAIRES	5
III- LA SÉLECTION DES ATHLÈTES.....	6
IV- LE MANDAT DE L'ENTRAÎNEUR	7
V- INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES JEUX DU QUÉBEC.....	8

INTRODUCTION

Ce document a pour premier but de clarifier les mandats et les responsabilités des partenaires impliqués dans la réalisation du Programme Espoir. Le programme a pris beaucoup d'importance dans les activités estivales de la Fédération québécoise de golf et de ses régions. Ce programme est jumelé à celui des Jeux du Québec de Sports-Québec.

La FQG est maître d'œuvre du développement du talent identifié. Le Programme Espoir est le premier palier du plan de développement de l'excellence de la fédération et vise la clientèle âgée de 16 ans et moins. Il répond à plusieurs objectifs :

- Une identification du talent régional.
- Une compétition d'envergure régionale pour les jeunes âgés de 16 ans et moins.
- Une opportunité de développement individuel pour le talent identifié.
- Une compétition provinciale pour couronner le camp de perfectionnement.

I — LE PROGRAMME ESPOIR

Le Programme Espoir a pour buts :

1. De procéder au dépistage et à l'identification des jeunes athlètes prometteurs dans toutes les régions du Québec.
2. De leur offrir, durant la période estivale, un programme d'entraînement axé sur le développement individuel et une compétition finale d'envergure provinciale.

Ce programme est basé sur les prémisses suivantes :

- La nécessité d'identifier et de sélectionner les jeunes athlètes démontrant un niveau d'habileté et le désir à développer leurs capacités.
- La répartition des athlètes en tenant compte de leur milieu d'appartenance.
- La mise en place de structures d'encadrement régionales appelées **Centres de développement régionaux**.
- L'intégration du programme à celui des Jeux du Québec en ce qui concerne :
 - Les Jeux régionaux : une compétition régionale suivi d'un camp d'entraînement pour les athlètes classés.
 - La finale provinciale:
 - Les Jeux du Québec aux années impaires du programme.
 - La Coupe de la Fédération organisée par la FQG aux années paires.
- Le respect des territoires des Jeux du Québec.

Clientèle visée

Les jeunes golfeurs/golfeuses, âgés de 16 ans et moins.

L'appartenance à une région d'un ou d'une athlète est déterminée par son lieu de résidence principale.

Principes directeurs :

- Éveiller la joie et l'enthousiasme pour le golf.
- Faire du camp une expérience positive, enrichissante.
- Fournir une opportunité de développer le potentiel du golfeur/golfeuse.
- Accentuer chez les jeunes athlètes la disposition appropriée au travail méthodique et systématique nécessaire à la poursuite de l'excellence.

Objectifs poursuivis

- Atteindre la maîtrise relative d'un répertoire technique caractérisé par l'individualisation et la variabilité.
- Reproduire avec justesse et précision les gestes techniques en compétition.
- Développer l'habileté à bien analyser le parcours et les conditions climatiques afin de choisir le bâton adéquat et la réponse motrice appropriée.
- Appliquer les consignes du plan de match et ce, même dans des conditions difficiles.
- Développer de façon optimale les qualités physiques nécessaires à la performance.
- Contrôler les composantes psychologiques pouvant influencer la performance : relaxation, concentration, visualisation, dialogue interne, activation, etc.
- Découvrir que la récompense et la motivation découlent du fait que par l'entraînement et les compétitions, l'athlète parvient à réaliser aujourd'hui ce qui s'avérait impossible hier.

II - LES PARTENAIRES

Les partenaires impliqués dans la gestion de ce programme sont :

- La Fédération québécoise de golf ;
- Sports-Québec ;
- Les entraîneurs régionaux, désigné à titre de « *mandataires* », responsables de la réalisation du programme des Jeux du Québec en lien avec l'Unité Régionale au Loisir et au Sport (URLS).

Les mandats de ces partenaires sont les suivants :

Fédération québécoise de golf

Par son mandat de maître d'œuvre du développement de l'excellence en golf, la FQG définit les orientations, les programmes et les activités touchant les athlètes excellence, élite, relève et espoir. Elle doit donc définir un programme d'entraînement et de compétitions touchant dans ce cas spécifique la clientèle "Espoir". La FQG doit donc pour réaliser les activités dans le cadre de ce programme, s'associer à des partenaires. Les mandats de la FQG sont de conceptualisation, de supervision et d'évaluation.

Sports-Québec

En tant que responsable du programme des Jeux du Québec, Sports-Québec doit approuver le plan proposé par la FQG, ainsi que le devis technique, en s'assurant que les objectifs et les exigences du programme soient respectées.

Entraîneurs régionaux

En tant que responsables du volet régional des Jeux du Québec, les mandataires régionaux sont le lien direct avec l'unité régionale en loisir et en sport (URLS). Il doit assurer l'organisation de la qualification régionale, du camp de perfectionnement et de sélection de l'équipe régionale ainsi que l'encadrement des athlètes lors des Jeux du Québec et de la Coupe de la Fédération.

Les entraîneurs régionaux sont identifiés par la Fédération et doivent être certifié niveau 1 au PNCE combiné à un minimum d'une année d'expérience comme entraîneur.

III - LA SÉLECTION DES ATHLÈTES

Comme le programme est axé sur l'identification du talent de l'athlète, le processus de sélection prend une très grande importance. La FQG, à cet égard, tient à garder son droit de supervision, en outre sur la sélection d'un(e) athlète répondant ou non aux normes "Espoir" et sur son assignation à une région.

1. Qualification régionale

Les athlètes sont invités à participer à la qualification régionale qui se tient annuellement dans toutes les régions du Québec.

- Une compétition de **18 trous, partie par coups**.
- **10 garçons et 5 filles** sont sélectionnés selon les résultats de cette compétition pour participer au camp de perfectionnement et de sélection;

2. Camp de perfectionnement et de sélection

- Un camp de préparation et de sélection pour les Jeux du Québec d'une durée de **15 à 20 heures** se terminant au plus tard **le 21 juillet 2007**, à l'intérieur desquelles 18 trous supplémentaires seront joués et combinés aux résultats individuels réalisés lors de la qualification régionale;
- L'entraîneur est le maître d'œuvre du camp et peut répartir l'entraînement selon la disponibilité et l'accès aux infrastructures d'entraînement et en tenant compte de la disponibilité des athlètes. La forme d'intervention peut se faire de façon continue ou intermittente.
- L'entraîneur doit sélectionner au terme du camp 4 garçons et 2 filles afin de constituer l'équipe régionale selon:
 1. les résultats combinés des deux rondes;
 2. l'évaluation de chacun des athlètes effectuée par l'entraîneur au cours du camp.

Critères de participation:

1. **Avoir 16 ans ou moins au 10 août 2007**, soit le dernier jour de la compétition des Jeux du Québec.
2. L'appartenance à une région d'un ou d'une athlète est déterminée par son **lieu de résidence principale**.

IV- LE MANDAT DES ENTRAÎNEURS

1. Compétition régionale

- Organiser une compétition mixte de **18 trous, partie par coups** (qualification) ;
- Tenir cet événement soit en semaine ou la fin de semaine entre le **15 mai et le 14 juillet 2007** ;
- Sélectionner **10 garçons et 5 filles** selon les résultats de cette compétition pour participer au camp de perfectionnement;
- Remettre au responsable de l'URLS et à la Fédération les résultats globaux et les inscriptions à la qualification **au plus tard le 15 juillet 2007**.

2. Camp de perfectionnement

- Tenir un camp de préparation pour les Jeux du Québec d'une durée de **15 à 20 heures** se terminant au plus tard **le 21 juillet 2007**, à l'intérieur desquelles 18 trous supplémentaires seront joués et combinés aux résultats individuels réalisés lors de la qualification régionale;
- Sélectionner **4 garçons et 2 filles** pour constituer l'équipe selon:
 3. les résultats combinés des deux rondes;
 4. l'évaluation de chacun des athlètes effectuée par l'entraîneur au cours du camp;
- Remettre au responsable de l'URLS et à la Fédération les résultats de la sélection finale des équipes **au plus tard le 21 juillet 2007**;

3. Encadrement des équipes aux Jeux du Québec

- Être présent pour l'encadrement des athlètes pour les trois jours de compétitions;
- Date des compétitions: 8 au 10 août 2007
- Club de golf Ste-Marguerite, Clarke City (18 trous)

4. Suivi Post-Jeux du Québec

- Effectuer un retour avec les athlètes sur les performances après la compétition provinciale.

BUDGET

- Rémunération de l'entraîneur: 750 \$
- Qualification régionale: Frais de jeu à la charge du participant
- Camp de perfectionnement: Frais de jeu à la charge du participant
Frais de balles et autres à la charge du participant
- Jeux du Québec: Transport, hébergement et nourriture avec la région

V – INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES POUR LES JEUX DU QUÉBEC

1- Formules de jeux et horaires des compétitions

MERCREDI, 8 août 2007:

Formule « **STABLEFORD MODIFIÉ - INDIVIDUEL** »

Chaque région est représentée par deux filles et quatre garçons.

Deux catégories: FILLES et GARÇONS

Les points seront comptabilisés de la façon suivante :

- Deux coups et plus au-dessus de la normale (double bogey) : 0 point
- Un coup au-dessus de la normale (bogey) : 0 point
- La normale (par) : 1 point
- Un coup en-dessous de la normale (birdie) : 3 points
- Deux coups en-dessous de la normale (eagle) : 5 points
- Trois coups en-dessous de la normale (albatros) : 7 points

JEUDI, 9 août 2007:

Formule « **DEUX BALLE, MEILLEURE BALLE** »

Chaque région est représentée par une équipe de deux filles et deux équipes de deux garçons.

Les deux équipiers jouent chaque trou et on garde le meilleur pointage des deux.

Deux catégories: FILLES et GARÇONS.

VENDREDI, 10 août 2007:

Formule « **PARTIE PAR COUP - INDIVIDUEL** »

Chaque région est représentée par deux filles et quatre garçons.

Deux catégories : FILLES et GARÇONS.

2- Les médailles (Or, Argent et Bronze)

MERCREDI, 8 août 2007:

Trois (3) médailles chez les filles et trois (3) médailles chez les garçons ayant cumulé le plus grand nombre de points. En cas d'égalité, voir la section prolongation.

JEUDI, 9 août 2007:

Deux médailles par équipe aux trois premières équipes chez les filles et aux trois premières équipes chez les garçons. En cas, d'égalité, voir la section prolongation.

VENDREDI, 10 Août 2007:

Trois (3) médailles chez les filles et trois (3) médailles chez les garçons ayant obtenus les meilleurs pointages. En cas, d'égalité, voir la section prolongation.

MÉDAILLES → PROLONGATION :

Pour déterminer les positions 1,2 et 3, les joueurs impliqués s'affronteront lors d'une prolongation par trou (Sudden Death). Un seul trou de prolongation. Les joueurs continueront jusqu'à ce qu'un vainqueur soit identifié.

3- SYSTÈME DE POINTS

MERCREDI, 8 août 2007:

- GARÇONS : 76 points pour la première position jusqu'à 1 point pour la dernière place. En cas d'égalité, les points seront répartis équitablement entre les joueurs.
- FILLES : 38 points pour la première position jusqu'à 1 point pour la dernière place. En cas d'égalité, les points seront répartis équitablement entre les joueuses.
- Pour déterminer le classement des régions, on additionne les points accumulés par chacun des membres de l'équipe (régions).

JEUDI, 9 août 2007:

- GARÇONS : 38 points pour la première position jusqu'à 1 point pour la dernière place. En cas d'égalité, les points seront répartis équitablement entre les duos.
- FILLES : 19 points pour la première position jusqu'à 1 point pour la dernière place. En cas d'égalité, les points seront répartis équitablement entre les duos.
- Pour déterminer le classement des régions, on additionne les points accumulés par chacune des équipes (régions).

VENDREDI, 10 Août 2007:

- GARÇONS : 76 points pour la première position jusqu'à 1 point pour la dernière place. En cas d'égalité, les points seront répartis équitablement entre les joueurs.
- FILLES : 38 points pour la première position jusqu'à 1 point pour la dernière place. En cas d'égalité, les points seront répartis équitablement entre les joueuses.
- Pour déterminer le classement des régions, on additionne les points accumulés par chacun des membres de l'équipe (régions).

4- SYSTÈME DE POINTS → RÉGION CHAMPIONNE :

- On additionne les points accumulés par chacune des régions lors des trois (3) jours de compétition. Le nombre total de points permettra d'établir un classement des régions de la première à la dix-neuvième position.
- Si des régions sont à égalité au terme des trois (3) jours, le nombre de médailles récoltées et l'importance de chacune d'elles seront considérés pour le classement définitif des régions (ex : or = 5 pts, argent = 3 pts et bronze = 1 pt)
- Il est important de mettre en valeur le classement des régions après chaque jour de compétition. Cela aura pour effet de souder l'esprit d'équipe à l'intérieur de chacune des régions et aussi d'ajouter de l'intérêt à la compétition.